

MAIRIE des 6^e et 8^e Arts	
ARRIVE LE : 31/08/22	
Pour Attribution	
<input checked="" type="checkbox"/> Le Maire	<input type="checkbox"/> AG
<input type="checkbox"/> DGS	<input type="checkbox"/> EC
<input type="checkbox"/> Technique	<input type="checkbox"/> Finances
<input type="checkbox"/> Animation	<input type="checkbox"/> Marchés
<input type="checkbox"/> Culture	<input type="checkbox"/>
COPIE A :	

Marseille, le 26 AOUT 2022

Monsieur Pierre BENARROCHE
Maire des 6^{ème} et 8^{ème}
Arrondissements
Conseiller Municipal
125, rue du Commandant
Rolland
13285 MARSEILLE Cedex 08

Dossier suivi par : Sabine MARQUET
T : 04 95 09 56 26
Adresse mail : sabrine.marquet@ampmetropole.fr
Nos réf : DGEPTS-40475DMS/2022-08-124010
Vos réf : PB/JM/GR/LC N°17414/22/08/00363

Cabinet du Maire

Courrier arrivé le 02/09/22
N° 17414/22/08/00383

Objet : Préparation rentrée des classes – 13006 - 13008 Marseille.

Monsieur le Maire d'Arrondissement,

En date du 10 août 2022, vous nous alertez sur la signalisation aux abords des écoles en vu de la rentrée scolaire prochaine.

Concernant la signalisation horizontale, la Métropole Aix-Marseille-Provence, comme chaque année a procédé à la réfection des passages piétons proches des écoles. Pour le 6^{ème} et 8^{ème} arrondissement ceux-ci ont été retracés semaine 31.

Le pictogramme « attention école » ne sera pas retracé pour répondre à la circulaire interministérielle du 15 mai 1996 interdisant la reproduction de panneaux sur chaussée celle-ci étant toujours en vigueur. En revanche, ceux-ci pourront être remplacés ponctuellement par le traçage du mot « école ».

Enfin, nous vous rappelons que la signalisation verticale annonçant la présence d'école est présente et renforcée lorsque la configuration des lieux le nécessite.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire d'Arrondissement, l'expression de mes salutations distinguées.

Martine VASSAL